

CCTP – CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Lot n°2 : Organisation des stages, hébergement et transport local **Voyage d'étude à Malte – Du 12 janvier au 07 février**

1. Objet du lot :

Le présent lot a pour objet l'organisation de l'accueil sur place à Malte pour un groupe de 9 **élèves** accompagnés de **2 enseignants** pendant une période de **quatre semaines**, du **12 janvier au 07 février**, dans le cadre d'un projet pédagogique incluant des stages en milieu professionnel.

Le titulaire devra assurer :

- La mise en place des stages selon la répartition demandée ;
- L'hébergement en familles d'accueil ;
- Le transport local ou la fourniture de cartes de transport.

2. Organisation des stages professionnels

Le prestataire s'engage à proposer des stages adaptés aux profils des élèves dans les domaines suivants :

- **1 stage dans des structures à dominante administrative**, incluant des tâches comme :
 - Accueil téléphonique ou physique
 - Classement / archivage
 - Saisie informatique
 - Rédaction simple de documents
- **5 stages dans des commerces de proximité**, incluant des tâches comme :
 - Mise en rayon
 - Accueil et renseignement clientèle
 - Inventaire
 - Encaissement (si autorisé)
- **3 stages dans le domaine de la logistique**, incluant des tâches comme :
 - Réception et préparation de commandes
 - Manutention légère
 - Suivi de stock / inventaire

Exigences :

- Les structures d'accueil doivent être accessibles en transports en commun depuis les lieux d'hébergement.
- Chaque stage doit être conforme à la législation maltaise, notamment concernant l'accueil de mineurs.
- Les horaires de stage doivent être compatibles avec le rythme scolaire (en général, 30h/semaine).

3. Hébergement

Les élèves seront hébergés en **familles d'accueil**

Conditions d'hébergement :

- **Familles sélectionnées** par le prestataire selon des critères de sécurité, d'accueil, et de proximité avec les lieux de stage.
- Hébergement en **demi-pension** (petit déjeuner et dîner).
- **2 à 3 élèves par famille**, dans des chambres séparées des membres de la famille d'accueil.
- Fourniture de linge de lit et éventuellement de toilette.

4. Transport local

Le prestataire devra :

- Proposer en option dans son offre **une carte de métro / transport en commun** valable 30 jours consécutifs pour chacun des élèves, en précisant le coût unitaire

5. Encadrement et assistance locale

Le prestataire devra désigner un **référent local** joignable pendant toute la durée du séjour, pouvant intervenir en cas :

- De problème dans les familles,
- De difficulté en entreprise,
- De question logistique (transport, santé, etc.).

6. Documents attendus

Avant le départ, le titulaire devra fournir :

- Une fiche de placement par élève avec le lieu de stage détaillé ;
- Une fiche descriptive pour chaque famille d'accueil ;
- Une liste des contacts utiles en cas d'urgence ;
- Les cartes de transport (ou justificatifs de commande si fourniture sur place) ;

7. Responsabilités

Le prestataire est tenu :

- De respecter les normes sanitaires et sécuritaires en vigueur,
- De garantir le bon déroulement des stages et de l'hébergement,
- De proposer des solutions de remplacement en cas d'annulation de stage ou de retrait d'une famille d'accueil.